

# LE MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- **Objectifs du module**
- Communiquer de façon pragmatique sur la prévention des risques professionnels.
  - Identifier les « dérives » en matière de sécurité.
  - Mettre en place des outils opérationnels visant à améliorer le management opérationnel de la sécurité.

- **Public et prérequis**
- Tout public.  
Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

- **Durée / Tarifs**
- 1 jour.  
Voir grille tarifaire sur notre site.

- **Méthodes mobilisées**
- Le module sera partagé entre apports théoriques et exercices pratiques, ponctué, autant que possible, de retours d'expérience pour répondre aux questions des participants.

- **Validation**
- Attestation de fin de formation

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**
- Evaluation individuelle de la capacité à suivre la formation

- **Lieu de formation**
- Auxerre / Sens / Nevers



## **PROGRAMME**

### **Accueil, information et formation des nouveaux salariés et intérimaires Rappel sur la réglementation**

- La formation renforcée
- Echange sur les différentes pratiques
- Les accidents du travail, les accidents de trajet et la prévention

### **Communiquer et motiver autour de la Sécurité Communication directe : Les tops 5, débrief Sécurité, ...**

- Affichage sécurité
- Exploiter la base de données EPICEA
- Les différents indicateurs en matière de Sécurité
- Les challenges Sécurité : boîte à idée, ...
- Motiver les salariés : mise en place de primes ?
- Les journées Sécurité

### **Les différents outils d'identification des situations dangereuses Les audits sécurités terrain**

- Les audits de postes et 5S
- Les observations sécurité

### **Les suivis des presqu'accidents Définitions : situations dangereuses, incidents, presqu'accident, accident**

- L'intérêt du suivi des presqu'accidents
- Mise ne place, suivi et analyse de la Pyramide de Bird.
- Les outils de gestion des presqu'accidents

### **Le suivi et l'analyse des AT Le suivi des AT bénins : passer d'une obligation réglementaire à un outil de prévention**

- Outils de suivi des AT

